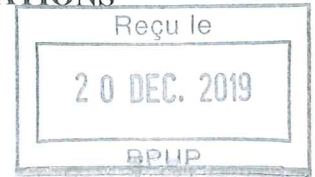


DEPARTEMENT  
du Pas-de-Calais  
ARRONDISSEMENT  
Arras  
CANTON  
Saint-Pol-sur-Ternoise

COMMUNE DE BERGUENEUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 5 décembre 2019



En exercice 08  
Présents 07  
Votants 07

L'an deux mil dix-neuf, le cinq décembre, à 19 heures 30  
Le Conseil Municipal de la commune de Bergueneuse  
, réuni en Assemblée Générale  
, s'est réuni en son lieu ordinaire de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Pascal DECOFOUR  
en suite de convocation en date du 29.11.2019 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie

Etaient présents : tous les membres en exercice à l'exception de monsieur MASSART Laurent.

Monsieur BEHARELLE Christopher est élu secrétaire.

**Objet de la réunion : implantation éoliennes sur le territoire de FONTAINE-LES-BOULANS**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu un dossier d'enquête publique sur la demande d'autorisation présentée par la Société BORALEX FONTAINE-LES-BOULANS SARL en vue d'exploiter un parc éolien sur le territoire de Fontaine-les-Boulans.

Afin de préserver le site de la vallée du Faux et compte tenu de la délibération du conseil municipal du 28 avril 2011 ainsi que la communauté de communes du pays d'Heuchin de l'époque s'opposant à la ZDE du schéma éolien proposé, **le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents émet un avis défavorable à ce projet.**

La séance est levée à 22 heures  
Le Maire



Publication le 12.12.2019  
Rendue exécutoire le 12.12.2019  
Envoi en préfecture le 12.12.2019